

Compte rendu de séance

Séance du 22 Février 2021

L' an 2021 et le 22 Février à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle polyvalente sous la présidence de d'AMÉCOURT Antoine Maire

Présents : M. d'AMÉCOURT Antoine, Maire, Mmes : BORDIN Ingrid, DROUIN Valérie, HEURTEBISE Sandrine, LETESSIER Céline, MAUBOUSSIN Odile, MM : BASNIER Serge, BESNIER Claude, COPHIGNON Alain, DUCLOS Dominique, GOIBEAU Ludovic, MORIN Jean-Louis, ROBIN Thierry

Excusées : Mmes GIGOMAS Jeanine (procuration à MAUBOUSSIN Odile), CHEDET Laurence

Absents :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13

Date de la convocation : 15/02/2021

Date d'affichage : 16/02/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme BORDIN Ingrid

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 janvier 2021 - 2021-02-22-01
Participation citoyenne - 2021-02-22-02
Droit de préemption urbain - 2021-02-22-03
Présentation des candidats à la reprise du commerce - 2021-02-22-04
Adhésion à la fondation du Patrimoine - 2021-02-22-05
Salle polyvalente - panneaux solaires - 2020-02-22-06
DETR / DSIL 2021 - 2021-02-22-07

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 janvier 2021

réf : 2021-02-22-01

Le Procès-Verbal de la séance du 18 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Participation citoyenne

réf : 2021-02-22-02

M. Didier BAZOT, coordinateur du CISPD présente le dispositif de participation citoyenne. Ce dispositif a pour objectif de créer un réseau de solidarité de voisinage structuré autour de citoyens référents dans l'ensemble des Communes de la Communauté de communes du Pays Sabolien. Il s'agit d'une démarche de prévention de la délinquance en complément des actions de la gendarmerie. Plusieurs habitants volontaires seront désignés référents dans chaque commune. Leur rôle sera d'informer la Gendarmerie Nationale de tout évènement suspect. Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le dispositif de participation citoyenne sur le Commune d'Avoise et autorise M. Le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Droit de préemption urbain

réf : 2021-02-22-03

Droit de préemption urbain.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision prise par le Maire de renoncer à l'exercice du droit de préemption sur les immeubles cadastrés :

- section ZP n°154 situé 13 rue de l'Aiguillon
- section C n° 220 et C n°233 situé 48 rue Principale

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Présentation des candidats à la reprise du commerce

réf : 2021-02-22-04

M. et Mme Leroy présentent leur projet de reprise du commerce au Conseil Municipal.
Après avoir échangé et délibéré, le Conseil Municipal valide cette candidature et autorise le Maire à signer les actes nécessaires.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Adhésion à la fondation du Patrimoine

réf : 2021-02-22-05

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide l'adhésion de la commune d'Avoise à la Fondation du Patrimoine moyennant le versement, pour l'année 2021, de la somme de 75 €.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Salle polyvalente - panneaux solaires

réf : 2020-02-22-06

M. BASNIER présente au Conseil Municipal les avancées du dossier de la salle polyvalente.
Il propose la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente afin que le projet de rénovation traite la question énergétique de façon globale.
Cette installation ne permet pas d'envisager un modèle en autoconsommation, mais développera la production d'électricité d'origine renouvelable.
Le coût de ce projet, sera couvert par la vente d'électricité.

Le Conseil Municipal, après délibération, autorise la mise en place de panneaux solaires sur la salle polyvalente et autorise le Maire ou ses adjoints à signer tout les documents nécessaires.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

DETR / DSIL 2021

réf : 2021-02-22-07

Cette délibération annule et remplace la délibération 2021-01-18-06

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et / ou Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local, pour l'année 2021 le projet susceptible d'être éligible est :

1 – Rénovation de la salle polyvalente

Après délibération, le conseil municipal adopte le ou les projets précités, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	83 850
Fonds Européens (à préciser)	
DETR et /ou DSIL	121 150
FNADT	

Conseil Régional	44 000
Conseil Général	12 000
Autre collectivité (à préciser)	
Autre public (à préciser)	
Fonds privés	
TOTAL	261 000

Le conseil Municipal:

- **autorise M. le Maire à déposer une demande au titre de la DETR, DSIL, DSIL relance et/ou DSIL rénovation énergétique pour l'année 2021**
- **atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours**
- **atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement**
- **atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux**

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Présentation de l'application CIVOX, application d'information communale.
- Les élections Régionales et Départementales se tiendront les 13 et 20 juin 2021 à la salle polyvalente en raison du double scrutin et du contexte sanitaire.
- Les travaux de la salle polyvalente commenceront le 1er septembre 2021.
- Vente Bouchet, le géomètre a été contacté pour le bornage du terrain.
- Information sur le dispositif de remboursement de frais de garde des élus des communes.
- Conseil Consultatif Citoyen : une information est apportée aux élus, le Conseil Municipal doit en prendre connaissance. Ce point sera à l'ordre du jour après les Conseils Municipaux dédiés au budget.

Séance levée à: 23:00

En mairie, le 23/02/2021
Le Maire
Antoine d'AMÉCOURT

